

La lettre de l'épargne et de l'actionnariat salarié - mars 2021

Lors de sa VIF du 3 décembre, notre Président Directeur Général, Stéphane Richard, s'était engagé à proposer une opération en faveur de l'actionnariat salarié pour 2021, dans l'objectif que les salariés détiennent à terme 10% du capital d'Orange !

Le 8 mars, une première étape a été franchie :

Le projet ORP 2021 a été présenté à l'ensemble des parties constituantes de l'actionnariat salarié, organisations syndicales et associations historiques de l'actionnariat salarié.

Certaines propositions défendues par la CFDT et détaillées dans les 6 AGIR de la campagne sur l'actionnariat salarié « AGIR avec nous c'est capital » ont été en partie retenues. Parmi celles-ci, une offre réservée au personnel accessible au plus grand nombre.

(suite dans documents)

La lettre de l'épargne et de l'actionnariat salarié - mars 2021

Documents

[La lettre de l'épargne et de l'actionnariat salarié - mars 2021](#)